

en direct

Bulletin municipal n° 82
Octobre 2018

Vignoc prépare Noël !!

www.vignoc.fr



4

Centre de loisirs



10

Associations



13

Conseils municipaux

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

Infirmière libérale

Mme LELAY Yolande - La Trubailière
35360 VIGNOC - T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

La déchetterie est ouverte : jusqu'au 31/10/2018 :
lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h.
Ensuite : lundi, mercredi, samedi de 10h à 18h.

Elle est située dans le bas de l'allée de la villouyère, en face du parc de loisirs.
Merci de déposer uniquement vos déchets verts à cet endroit et de récupérer vos sacs plastiques.

Déchetterie de Tinténac

> Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h*
> Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h*
*Fermeture à 18h en horaire d'été.

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h
Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30
Samedi : 10h30-12h
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Responsable de la publication : Jean Le Gall
Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.



édito

L'été a été riche en événements à VIGNOC. Vous trouverez dans ce numéro les quelques photos qui les illustrent et vous rappelleront les bons moments passés ensemble.

Quelques nouveautés marquent cette rentrée 2018 à VIGNOC. Le service de garderie municipale s'est professionnalisé, et la responsabilité en a été confiée au Centre de loisirs que nous partageons avec la commune voisine de La Mézière. L'organisation et la direction des TAP sont aussi confiés au Centre de loisirs par soucis de cohérence d'ensemble. L'école élémentaire qui bénéficie coup sur coup des services d'une nouvelle directrice, et de l'ouverture d'une sixième classe. La conjonction des efforts des enseignantes, de la municipalité et de notre députée a été couronnée de succès.

La salle polyvalente rénovée a été inaugurée le 1^{er} Juillet dernier, le conseil municipal a choisi de lui donner le nom d'Emile LEMETAYER. Beaucoup de nos concitoyens se demandent certainement qui était ce personnage :

Emile LEMETAYER était né le 11 novembre 1923 à La Mézière. Ses parents étaient agriculteurs à la Volerie, sur la route de Vignoc. Il se marie en 1947 à Simone MARTIN et s'installe à la Villouyère à Vignoc. Ils auront deux enfants Jacqueline et Jean-Michel. Emile est d'abord agriculteur, puis entrepreneur de travaux agricoles. Cette situation lui permet de connaître beaucoup de monde dans le milieu agricole, où il prend vite des responsabilités. Locale d'abord, puis cantonale, et départementale à partir de 1971, il fut Vice-président de la FDSEA. Il eut également des responsabilités nationales en étant administrateur dans le secteur céréalier et le secteur des fruits à cidre. On lui doit notamment la relance des vergers cidricoles à cette époque.

Sa disponibilité et son sens du service aux autres l'amèneront à être désigné pour représenter la FDSEA à la commission départementale des structures et à celle des aménagements fonciers.

Elu membre de la chambre d'agriculture de 1974 à 1984, il sera aussi délégué cantonal du GDS.

A Vignoc, Emile sera d'abord conseiller municipal de 1959 à 1994 ; il fut premier adjoint au maire (il n'y avait qu'un adjoint à cette époque) de 1976 à 1994.

Emile était officier du Mérite Agricole et titulaire de la Médaille d'Honneur Régionale, départementale et communale.

Il s'est éteint prématurément en février 1994.

Avec ses collègues du conseil municipal de l'époque et sous l'autorité de Roger Chevrel maire de Vignoc de 1979 à 1995, il fut l'une des chevilles ouvrières de la construction de cette salle. Il rejoint ainsi toutes les autres figures vignocaises à qui par des noms de rue, de stade, et d'équipements nous souhaitons rendre hommage et rappeler la mémoire.

Cette salle a été bien utilisée cet été et nous sommes très heureux de constater que ceux qui s'en sont servis ont apprécié la nouvelle décoration, le nouveau mobilier et surtout ... la climatisation durant la période de chaleur.

Je vous souhaite une belle reprise à toutes et tous. !

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **7 janvier 2019**.
à mairie.vignoc@orange.fr



nouveautés
Ouverture d'un centre
de loisirs après l'école
...
1^{er} arbre de naissances
planté !



infos municipales

travaux



Pose de barrières de sécurité sur le passage PMR devant la salle « Emile Lemétayer ».



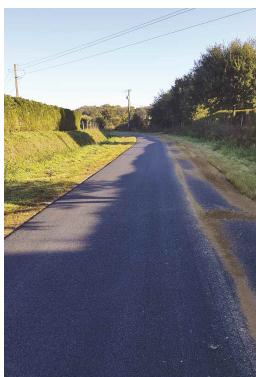
Création de places de stationnement devant le cimetière communal, un passage piéton sera matérialisé devant les murets côté du lotissement.



Travaux de réfection des entrées de garages des logements Néotoa situés allée de la Flume.



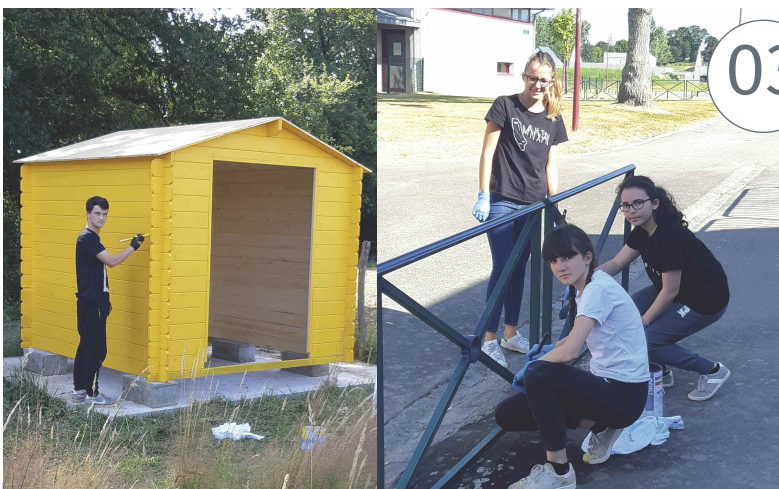
Démarrage des travaux de la ZAC Vallon des Fresches – secteur du Tertre



Travaux de réfection de la voie de Montboucher réalisés en septembre 2018.

argent de poche

Ce dispositif rencontre du succès auprès de nos jeunes et nous nous en réjouissons. Cette année nous avons accueilli le plus grand nombre de participants depuis la mise en place du dispositif sur notre commune.



03

En effet, cet été, encadrés par Christine Guiheneuf, secrétaire générale, et Pascal Barbier, responsable du service technique, 14 jeunes gens se sont investis dans la commune.

Avec des missions variées ils se sont rendus utiles au travers de petits chantiers :

- photocopies et mise sous pli pour le secrétariat,
- travaux de peinture de bancs destinés au terrain de pétanque,
- aide au montage et peinture d'un abri aux jardins familiaux,
- peinture des barrières autour de la mairie,
- désherbage des parterres.

FELICITATIONS A EUX !



« Si toi aussi tu as entre 16 et 18 ans et désires GAGNER UN PEU D'ARGENT DE POCHE, renseigne-toi sur les conditions auprès du secrétariat de la Mairie pour les vacances d'été ».



infos / divers

centre de loisirs

Ouverture d'un centre de loisirs après l'école



04

TAP

A Vignoc : Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) continuent !

Pour une cohérence et afin de créer du lien entre les différents accueils hebdomadaires (soirs, mercredis, vacances) des enfants :

- Un nouveau Directeur : Guillaume MONTAGNE, Directeur du Centre de loisirs.
- De nouveaux horaires : de 13h50 à 16h.

Les élémentaires ont TAP le mardi après midi et les maternelles le jeudi après midi.

Ainsi, tout au long de l'année, sont mis en place des projets d'animation dont l'objectif est, avant tout, l'épanouissement des enfants. Le Centre de loisirs est ouvert toute l'année sauf la 1^{ère} quinzaine d'août.

L'association "**Accueil et Loisirs**" est une association de parents bénévoles qui intervient à VIGNOC le mercredi après-midi de 12h15 à 19h et les vacances scolaires de 7h30 à 19h.

Cette association vit grâce à l'intérêt que lui portent les parents aussi est-il très important que les familles s'y investissent.

- Tous les parents sont les bienvenus ! N'hésitez pas à rejoindre l'association ! Votre présence, votre participation sont nécessaires.

La municipalité de VIGNOC a souhaité que les enfants scolarisés dans ses écoles puissent bénéficier d'un accueil et d'un encadrement professionnalisés après l'école. Elle a fait appel à "Accueil et loisirs" pour ouvrir un Centre de loisirs le soir, après la classe.

Cet accueil est organisé de 16h à 19h.

Durant cet accueil, de multiples activités sont proposées à l'enfant. La première demi-heure est gratuite pour les parents. La Municipalité veut permettre aux parents - qui en ont la possibilité - de récupérer, sans stress, leur(s) enfant(s) entre 16h et 16h30.

A 16h30, un goûter est servi aux enfants (3 produits leur sont destinés : produits céréaliers, laitiers et fruits sous différentes formes).

Une équipe de sept animateurs est présente tous les soirs afin de proposer des animations diverses : grands jeux, jeux sportifs, activités manuelles, histoires ...

Association TANDEM

En septembre 2017 est né « Tandem ». Cette association constituée d'élus, de bénévoles et de salariés, a pour but d'organiser des animations à l'intention des familles mais aussi de soutenir la parentalité. De septembre à décembre, diverses propositions sont organisées : atelier RAKU, cuisine, conférence, concert... Retrouvez tout le programme ainsi que des informations complémentaires sur le site internet :

accueilletloisirs.fr

Contact : - **MONTAGNE Guillaume**

loisirs.vignoc@gmail.com ou **06 95 86 63 08**



événement

Classes 8 de Vignoc

Votre date de naissance se termine par un 8 !!

L'association des classes de Vignoc vous propose de venir fêter vos 10, 20, 30, 40... ou 90 ans avec vos amis, vos familles ou vos voisins

le samedi 17 novembre 2018

au programme

16h - Messe célébrée à l'église de Vignoc, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts à la mémoire des classes.

16h45 - Photo de groupe de toutes les classes près de la Mairie, y compris les enfants nés en 2018 !

18h30 - Apéritif puis dîner à la salle polyvalente « Emile Lemetayer »

suivi d'une
soirée dansante



adulte *

Kir pétillant et amuses bouches ***

Duo de saumon et sa julienne de légumes ***

Cuisse de canard accompagnée de pommes de terre grenailles ***

Fromage ***

Croquant poire chocolat et crème brûlée ***

Café ***

Coupe de pétillant

Menu *** X ***

Enfant *

Emincé de volaille

et ses pommes de terre sautées ***

Moelleux au chocolat

* boisson comprise (vin blanc, rouge pour les menus adultes et eau plate)



COUPON RÉPONSE

Nom : Prénom :

..... X Adulte à 35 € = €

..... X Enfant à 8 € = €

Total du règlement à l'ordre des Classes 8 = €

Merci de donner réponse avant le **1er novembre 2018** à l'aide du coupon réponse ci-contre.

En joignant votre règlement à l'ordre «Classes 8 de Vignoc», au **Bar «Le Refuge» à Vignoc**

Inauguration salle polyvalente

Le 1^{er} juillet a été inaugurée la nouvelle salle polyvalente de Vignoc. A cette occasion, elle a été baptisée salle Emile Lemétayer.

Monsieur Emile Lemétayer a été une personnalité de premier plan de la commune de Vignoc. Il a été conseiller municipal de 1959 à 1994, dont de 1976 à 1994 en qualité de 1^{er} adjoint au Maire.



X

école élémentaire



Une nouvelle année commence pour l'école élémentaire de Vignoc.

La rentrée a commencé à 5 classes mais depuis le 7 septembre, une sixième classe s'est ouverte. Cela va permettre de travailler en groupes plus restreints surtout en cycle 2 et d'alléger les classes.

Il y a quelques changements dans l'équipe pédagogique. Madame Tiphaine Bodin a été nommée directrice et remplace Monsieur Marc Hamonic qui a quitté l'école de Vignoc. Madame Jasmine Forest a été nommée à l'issue de l'ouverture de la sixième classe. Mesdames Ninon Schaff, Marion Omnès et Delphine Langlois rejoignent l'équipe en complétant les enseignantes de certaines classes. Ainsi l'école se compose de :

- une classe de CP à 20 élèves :

Mesdames Christine Sanquer-Paillard et Delphine Langlois

- une classe de CP-CE1 à 19 élèves :

Mesdames Lenaig Guillou et Delphine Langlois

- une classe de CE1 à 22 élèves :

Madame Brigitte Brunel

- une classe de CE1-CE2 à 24 élèves :

Mesdames Tiphaine Bodin et Ninon Schaff

- une classe de CM1-CM2 à 25 élèves :

Madame Jasmine Forest

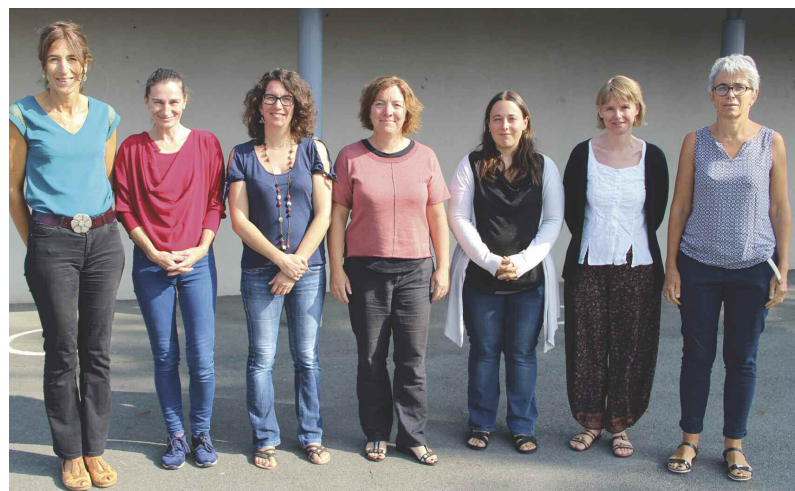
- une classe de CM1-CM2 à 25 élèves :

Mesdames Isabelle Morin et Marion Omnès.



Nouveaux horaires :

8h45 - 12 15
13h50 - 16h



L'école compte donc 135 élèves. Les enseignantes engageront leurs classes dans différents projets qui s'étofferont au fil de l'année. La classe de CP deviendra une classe orchestre à cordes grâce à un partenariat avec l'école de musique Allegro. Certaines classes participeront à des projets OCCE (en danse, en théâtre, au projet coup de cœur pour livre). De plus, les élèves de l'école maternelle et élémentaire se retrouveront au cours de l'année pour des journées sous le signe de la coopération. L'année s'annonce riche et nous vous tiendrons au courant dans le prochain Vignoc en direct.

le refuge

05

De grands moments de bonheur à chaque match de l'équipe de France de football sur la terrasse avec une finale en apothéose (environ 200 Vignocois(e)).

Vivement la coupe d'Europe !!!!

Succès aussi pour le concert des Passants le 3 août.



Cet hiver, le Refuge va vivre au rythme des travaux. Nous resterons, au maximum, ouverts pendant les travaux. Seuls, les travaux de carrelage nécessiteront une semaine de fermeture.

Rendez-vous en début d'année pour l'inauguration après travaux, dans votre Refuge plus grand pour encore mieux vous accueillir en famille, groupe et réunion d'associations.

seniors ! venez manger à la cantine...

C'est reparti depuis septembre.

Objectif : rapprocher les générations, encourager les échanges et rompre la solitude.

Chaque 1^{er} mercredi du mois (hors vacances scolaires), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous propose **de partager le déjeuner avec les enfants.**

Pour 5.20 € (prix coûtant) un repas amélioré vous sera servi avec au menu entrée, plat, dessert, café et éventuellement vin.

Les inscriptions doivent être adressées au secrétariat de la Mairie 48 heures à l'avance soit avant 11 h le lundi précédent le repas (02 99 69 82 46).

Le transport ne doit pas être un frein à votre participation, faites le savoir lors de votre inscription, nous trouverons une solution.

1er arbre des naissances planté

Un ginkgo biloba : un arbre au parfum d'éternité pour les enfants nés en 2017.

Sous un beau soleil, le dimanche 30 septembre en fin de matinée un attroupement de poussettes au bas des fresches a intrigué les passants. A l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, les enfants nés en 2017 et leurs parents étaient invités pour la 1^{ère} plantation d'un arbre des naissances.

Arbre symbolique : le Ginkgo biloba ou arbre aux 40 écus est un phénomène, un objet de vénération, un arbre sacré, porteur d'espoir et d'un passé incommensurable, un symbole d'amour, d'éternité et de longue vie. La plantation a été précédée d'un accueil par Jean Le Gall Maire, Président du CCAS et de la lecture d'un poème par Françoise Lefeuvre, Adjointe déléguée Vice-Présidente.

Le ginkgo biloba a été présenté par Laurence Pilvesse membre élu du CCAS et une supplique de l'arbre lue par une maman.

Daniel Houitte et Gilles Lesage, Adjoints ont ensuite procédé à la plantation.

06

Le prénom de chaque enfant a été accroché à l'arbre par les parents. Pour les familles absentes, les membres du CCAS et élus ont apporté leur aide.

Une plaque a été dévoilée où sont inscrits les 26 prénoms des enfants recensés sur le registre de la Mairie.

La cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié.

Ce très bel arbre, dont les feuilles prennent à l'automne une tonalité jaune d'or, pourra être admiré de tous.



état civil

NAISSANCES

Corentine DERRIEN - 2 rue de Trémusson / née le 24/05/2018
Aydan FETY - 12 allée des Camélias / né le 14/06/2018
Louna MERELLE - 26 allée du Moulin / née le 6/07/2018
Tara CASTILLE MONFORT - 3 allée des Grandes Guérinais / née le 14/07/2018
Célia BORDAIS - 7 rue du Fournil / née le 21/07/2018
Enzo MICHEL - 2 impasse Pierre Gaucher / né le 23/08/2018
Léa BESNARD - la Touraudière / née le 13/09/2018
Lisa LORAND - la Tronsonnière / née le 20/09/2018
Timéo KIRIOLET - 11 impasse des Courtils / né le 23/09/2018
Yaël DUMAS ROUAULT - 3 rue des Roseaux / née le 23/09/2018

MARIAGES

Bertrand BAYLE et Samantha GARRIGUE - 6 imp. du Clos Long / le 16/06/2018
Maxime BETIN et Pauline TOSTIVINT - 6 rue Charlotte Lancelot / le 22/06/2018
Maxime CASTANER et Manon AUGÉ - 20 al. du Champ Briant d'Ahaut le 7/07/2018
Frédéric JOUVROT et Anaïs PRECHOUX - Maunon / le 13/07/2018
Yannick MONFORT et Céline ROBIOU - 7 allée de la Villouyère / le 28/07/2018
Jean-Baptiste GOVIN et Marie TOUZET - Le Pont / le 25/08/2018
Pascal HALLIEZ et Isabelle MORELL - 4 allée des Joncs / le 8/09/2018



Val d'Ille
-Aubigné

frelons asiatiques 2018

sur le Val d'Ille-Aubigné

La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné prend en charge 100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs sur le territoire du 1^{er} mai au 1^{er} décembre 2018.

La marche à suivre est la suivante :

1. La personne souhaitant un enlèvement appelle la plateforme de la FGDON35 au 02 23 48 26 32.

2. La FGDON35 se charge de trouver le prestataire de l'enlèvement.

3. Le prestataire contacte le propriétaire pour convenir de l'intervention.

4. L'intervention est réalisée et une attestation est signée sur place par le propriétaire et l'entreprise.

5. La facture est envoyée au Val d'Ille-Aubigné qui prend en charge la totalité de la prestation, le propriétaire n'a rien à payer.

Une entreprise, une association ou une collectivité peut aussi faire appel à ce service qui sera aussi pris en charge par le Val d'Ille - Aubigné. Vous ne devez en aucun cas contacter directement l'entreprise d'enlèvement.

Pour plus de renseignements :

FGDON 35 : www.fgdon35.fr ou au 02 23 48 26 32

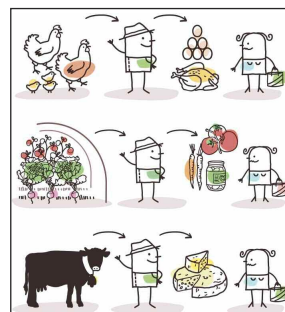
Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné :

Camille JAMET camille.jamet@valdille-aubigne.fr
ou au 02 99 69 86 03

Pays de Rennes

découvrez nos producteurs locaux

Les richesses agricoles locales du Pays de Rennes sont désormais accessibles sur le site internet du Pays de Rennes. Vous y trouverez les producteurs ainsi que les lieux où leurs produits sont distribués :
- à la ferme,
- sur les marchés,
- en magasins de producteurs,
- en AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne),
- en ligne sur les sites des producteurs.



Point Accueil Emploi

du Val d'Ille- Aubigné

Point Accueil Emploi du Val d'Ille-Aubigné

02 23 22 21 81

Nouvelle adresse : Avenue du Phare du Grand Jardin
(à côté de Castorama) Cap Malo

RIPAME

Le RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) : un service de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné

Le relais est ouvert aux parents, assistants maternels et gardes à domicile. Il vous informe et vous conseille sur les modes d'accueil collectif et individuel existants sur votre territoire, et vous propose des listes de disponibilités des assistants maternels en parallèle du site « assistantsmaternels35 » du département. Il vous accompagne dans vos démarches liées à l'accueil de votre enfant (le premier entretien avec l'assistant maternel, le contrat de travail,...) et vous soutient dans votre rôle d'employeur et de salarié.

Les animatrices du RIPAME sont également présentes sur des temps d'espaces jeux, lieux d'éveil et de socialisation pour les enfants d'âge pré-scolaire, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, garde à domicile, parent, grand-parent). L'association Tchao Doudous, en partenariat avec le RIPAME, propose des matinées d'espace jeux les mardis et jeudis matins de 9h15 à 11h30. Cet espace jeu est ouvert à tous.



à vos agendas

Le RIPAME organise

une conférence sur

« l'alimentation du jeune enfant »

le jeudi 22 novembre 2018 de 20h à 22h
A la salle des loisirs, rue du Stade à Guipel

Animée par Aude SALMON, diététicienne.

Gratuit et ouvert à tous

Pour toute réservation,
merci de contacter le RIPAME :

au 02 23 22 21 87

ou ripame@valdille-aubigne.fr

Adeline MARQUET,
Honorine BOIS,
Véronique GAUTIER
et
Céline PETITEAU

vous reçoivent
sur rendez-vous

sur plusieurs
communes
du territoire
et sont joignables
les **lundis**
et **jeudis**
de **9h à 12h30**,

les **mardis**
de **13h30 à 17h30**,

les **mercredis**
et **vendredis**
de **13h30 à 16h30**

au **02 23 22 21 87**
ou
ripame@valdille-aubigne.fr



Conférence / débat :
« Les enjeux de l'alimentation chez les tout-petits »

Animée par Aude SALMON, diététicienne



Que faire face à un enfant qui ne mange pas ? Qui mange trop ?



Que se joue-t-il pour l'enfant autour du repas ?



Comment échanger autour de l'alimentation entre parents et professionnels petite enfance ?

Jeudi 22 novembre 2018 de 20h à 22h
salle des loisirs
Rue du stade 35440 Guipel

Gratuit et ouvert à tous

Réservation auprès du RIPAME
à partir du 05 novembre 2018
02.23.22.21.87
ripame@valdille-aubigne.fr




We Ker



L'association, née de la fusion de la Mission Locale et de la Maison de l'Emploi, poursuit et renforce les services déployés sur le territoire en faveur de l'emploi.

Jeunes de 16 à 25 ans ayant des questions sur l'orientation professionnelle, la recherche d'emploi, la formation, la santé, la mobilité, le logement, Karen Wahid, conseillère pour le secteur, vous accueille chaque semaine au Point Accueil Emploi de Cap Malo (mercredi après-midi et jeudi toute la journée). Prise de rendez-vous en contactant le Point Accueil Emploi : **02 23 22 21 81** ou Karen Wahid : **07 60 84 44 16**

07

participez au recensement

de la nature de vos centres-villes

Quels espaces naturels en ville souhaitez-vous voir protégés, mis en valeur ? Quels lieux souhaitez-vous voir davantage végétalisés ? Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisation intercommunal (PLUi), le Val d'Ille-Aubigné a mis en ligne une carte collaborative qui permet à tous de recenser des espaces naturels en ville, dans le but de les voir protégés et/ou valorisés.

À l'heure où les centres-villes s'étendent et se renouvellent, la place de la nature en ville est un sujet au cœur des préoccupations. Nourriciers, récréatifs, supports de biodiversité, les espaces naturels en ville sont aussi garants d'un cadre de vie de qualité qu'il est important de maintenir. Doté d'un patrimoine naturel riche et diversifié qu'elle veut préserver, la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné souhaite maintenir et restaurer ces espaces de nature en ville. Il est donc nécessaire d'intégrer au mieux la question dans les projets d'aménagements, en préservant la nature existante mais aussi en renforçant sa présence.

Les coins de nature en ville, indiqués sur la carte collaborative pourront après étude faire l'objet d'une protection réglementaire dans le cadre du PLUi. Ce sera ensuite le schéma de la Trame Verte et Bleue* qui prendra le relais pour les actions de protection et de valorisation sur place.

** La Trame Verte et Bleue constitue un outil de préservation de la biodiversité. Elle vise ainsi à freiner l'érosion de la biodiversité par la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, afin que les populations d'espèces animales et végétales puissent se déplacer et accomplir leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos...) dans des conditions favorables.*

Comment participer ? Rendez-vous directement sur la carte collaborative www.valdille-aubigne.fr/cartographie

bibliothèque

Les nouveautés de la rentrée

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque s'adaptent aux nouveaux horaires des écoles : depuis début septembre, nos portes s'ouvrent dès 16h le mardi ! Voir horaires complets à la rubrique dédiée de votre "Vignoc en Direct".

Nouvel abonnement :

venez découvrir La revue dessinée ! Réalisé par des journalistes et des dessinateurs, ce magazine trimestriel vous propose des reportages, des enquêtes, des documentaires approfondis traitant l'actualité avec recul, le tout en bandes dessinées.

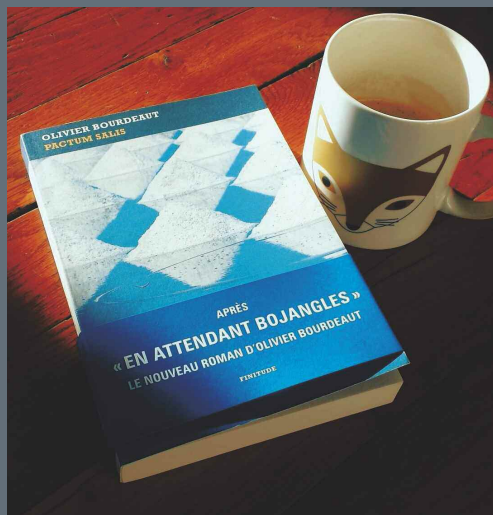
08

un p'tit conseil de lecture

Pactum Salis

d'Olivier Bourdeaut
aux éditions Finitude, 2018.

Quel plaisir de retrouver l'univers si particulier d'Olivier Bourdeaut ! Après la fabuleuse histoire d'amour de « En attendant Bojangles », il nous parle cette fois d'amitié.



Au cœur des marais salants, près de Guérande, Jean, un paludier solitaire, fait la connaissance de Michel, exubérant agent immobilier. Cette rencontre inattendue, inoubliable, noue une relation singulière entre les deux hommes. Nous les suivons pendant quelques jours avec délice, entourés de ces paysages magnifiques et ravis voir cette parenthèse improbable s'ouvrir dans leur vie.



↑ gala de danse

fête de l'école



finale Coupe
du monde
au Refuge





fête de la pomme ↘

↑
comice



Vignoc cet été

09

**retour
en
images**



soirée moules frites





associations

YOGA

Vignoc Yoga & bien Etre a fait sa rentrée le lundi 10 septembre et, dès le 1^{er} cours, une quinzaine d'adhérents étaient déjà tout heureux de se retrouver pour pratiquer la séance de yoga de 19h15.

Le même jour à partir de 20h30 une autre séance a suivi ainsi que le mercredi à 18h15.

La pratique du yoga est bénéfique à tous et à tout âge, renforcement musculaire et augmentation du sentiment de bien être sont autant de bénéfices inhérents à la pratique du yoga. Parce qu'il détend et qu'il soulage les tensions musculaires, le yoga aide à combattre les troubles du sommeil chez les personnes stressées comme chez la femme enceinte.

Pour toute information, contactez [vignoc.yoga @la poste.net](mailto:vignoc.yoga@la poste.net) ou **06 80 91 17 26**

10



Théâtre

La Municipalité en partenariat avec « Arts et Culture » a accueilli la troupe théâtrale dinanaise « Improlocaux ».

Six artistes ont fait vivre Art de l'improvisation et comédie au grand plaisir des spectateurs qui ont beaucoup ri.

Tartes aux pommes, pommes au four cuites dans le four à pain, cidre et jus de pomme ont régalé le public pendant l'entracte.

Remerciements au Comité des fêtes pour le prêt de matériel.



VIGNOC GYM DANSE

En juin dernier, une centaine de danseurs ont donné deux représentations de leur spectacle devant une salle comble à Gevezé. Les danseurs, des plus petits aux plus grands, se sont relayés sur la scène, habillés de superbe costumes pour présenter au public des chorégraphies de qualité. Le gala mis en scène par les professeurs, Nathalie, Magali et Hon, avait pour thème les Sentiments.

Ce spectacle est une nouvelle fois l'aboutissement d'une année de travail pour les danseuses et danseurs qui sont ravis de s'exprimer sur scène. L'association Vignoc Gym Danse remercie les danseurs, les professeurs, les spectateurs, les mairies de Vignoc et de Gevezé et surtout les bénévoles pour nous avoir aidé à organiser un gala « *pas comme les autres* » hors de Vignoc. Tout le monde s'est bien adapté à cette nouvelle organisation. Si le gala a été une belle réussite, c'est grâce à vous tous !

L'ensemble EL SISTEMA recrute !

Vous souhaitez commencer la musique, mais vous n'avez aucune notion musicale et vous souhaitez jouer en groupe, dans la bonne humeur et le partage ? El Sistema est fait pour vous !

Pour 85€, venez jouer de la trompette, du trombone ou du tuba une fois par semaine, pendant une heure avec d'autres musiciens de tous âges. El Sistema est un ensemble intergénérationnel où la pratique en collectif et le partage sont le noyau de l'acquisition des compétences musicales. Nous prêtons les instruments !

Renseignez-vous sur notre site internet ou au numéro de notre secrétariat !

19 octobre 2018

Récital Ephémère des élèves de l'école / 18h

Médiathèque La Mézière

06 décembre 2018

Récital Ephémère des élèves de l'école / 18h

Médiathèque La Mézière

15 décembre 2018

Concert de saison culturelle

Concert de l'orchestre d'harmonie professionnel NOVA avec les orchestres d'harmonie des écoles de Musique de Melesse / Betton / Saint Grégoire / 20h30

Salle Odette Simoneau - Melesse





Atelier Théâtre

Le 28 juin dernier, l'Atelier Théâtre des collégiens de Vignoc a donné représentation de son spectacle de l'année : 1789Stop3.0

L'histoire

En 2018, un groupe de hackers a travaillé dans le plus grand secret à l'élaboration d'un virus. Ce virus a pour but de supprimer internet et l'électricité de la surface du globe. (!)

Une fois qu'ils l'ont lancé, les révolutionnaires quittent 2018 à bord d'une machine à voyager dans le temps pour ne pas

assister au chaos et s'installer dans une époque future et plus apaisée...

Et tout se passerait comme prévu si dans le groupe ne se cachait une royaliste qui a reprogrammé la machine... Nos hackers n'arrivent donc pas en 3018 comme convenu ; mais... en 1789 !

Louis XVI et sa fille seront-ils épargnés ? Faudra-t-il que des mutants de 5722 (mi hommes, mi végétaux) interviennent pour que la révolution soit sauvée ?

Vous pouvez demander la suite de l'histoire aux douze fabuleux comédiens et

co-auteurs de cette pièce, ou aux spectateurs venus nombreux à sa représentation.

La rentrée de l'atelier théâtre des collégiens de Vignoc vient d'avoir lieu ; rendez-vous à tous les curieux en juin 2019, pour la prochaine création du groupe !

Renseignements :

Marine Bucher **06 07 97 35 04**
marine.bucher.baz@gmail.com

11

ASVHG Basket

Belle réussite de la soirée de lancement ASVHG Basket !

ASVHG Basket (Vignoc-Hédé-Guipel) a organisé sa soirée de lancement le vendredi 21 septembre.

Cette soirée, placée sous le signe de la convivialité, a permis de présenter la nouvelle présidente et les 21 membres du bureau, les coachs, mais aussi de rencontrer les joueurs et leurs familles.

Les vice-présidents ont ensuite remis les maillots aux 17 équipes. Cela a été suivi d'une séance de photos d'équipe avec les coachs. La soirée s'est conclue par un apéritif.

Le Club existe depuis 1982 et comptabilise 250 adhérents.

Il reste des places pour les enfants nés en 2013/2014 en éveil multisports, pour les enfants de 2012/2013 en baby basket et pour les adultes de la détente basket le vendredi soir...

Sur Vignoc & Hédé.

Renseignements :

asvhgbasket.eveil@gmail.com / asvhgbasket.org



ALLEGRO

Ecole de Musique du Val d'Ille-Aubigné

www.ecole-allegro.fr

02 99 13 24 89

Il n'est pas encore trop tard pour s'inscrire à l'école de musique Allegro !



Allegro est une école de musique associative intercommunale dynamique qui intervient sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné, dont La Mézière. Nous proposons une formation musicale aux enfants à partir de 4 ans, ados et adultes, musiciens débutants ou confirmés. Avec 27 professeurs de musique enseignant 23 instruments et animant 8 ensembles musicaux, tout le monde peut prendre plaisir à pratiquer la musique à Allegro ! Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site :

<https://www.ecole-allegro.fr/>



OSVIDH



La marche nordique : le fitness en pleine nature. Une séance complète, ludique, accessible et efficace avec échauffement, renforcement musculaire, exercices d'allure variée et étirements.

4 niveaux de pratiques sont proposés.

La marche nordique est une pratique venue de Finlande, « inventée » par des skieurs de fond comme entraînement d'été. Cette marche avec des bâtons s'est développée comme activité physique pour tous.

Nouveauté

La marche afghane qui met la respiration au centre de la pratique « inventée » par les nomades afghans, c'est une technique de respiration ancestrale aux multiples bénéfices pour la santé. Prévoir chaussure de marche taille basse, vêtement respirant, une bouteille d'eau et petit sac à dos.

✕ **Renseignements** : OSVIDH

06 76. 06 91 44

yannick.bitauld@osvidh.fr / contact@osvidh.fr

www.osvidh.fr

12

ASPHALTE GUIPEL

Stade communautaire à Guipel

L'arrivée du futur stade communautaire en octobre permettra aux athlètes de se préparer dans de meilleures conditions. Depuis plus de 26 ans, le club de l'Asphalte propose des entraînements pour les jeunes de 7-20 ans mais aussi pour les adultes avec le running débutant, classique mais aussi de l'athlétisme, coaching de remise en forme. Avec ce nouvel outil d'entraînement communautaire, le club proposera le saut à la perche pour compléter les activités proposées par le club. Nous espérons une livraison du stade pour octobre 2018, où le planning semble respecté pour le moment.

Noalig VICE Championne de France en relais le 22 juillet dernier

Noalig de l'Asphalte confirme sa bonne forme après sa 2^{ème} place cet hiver au saut en longueur au championnat de France en salle et son record de Bretagne à 5m91 au printemps. Cet été, Noalig a montré ses talents de sprinteuse en équipe lors du relais 4x100m au championnat de France en stade en 48"36, où l'équipe termine 2^{ème}. Sélectionnée au 100m haie, elle termine en demi-finale avec un temps très honorable de 14"32.



Embauche de l'éducateur Thomas GARNIER

Le bureau a décidé d'embaucher à temps partiel un éducateur spécialisé en athlétisme et en course dès le mois de septembre. Cet éducateur interviendra sur toutes les sections, y compris l'athlétisme et les sections jeunes sauf le running (*voir information dans la suite*). Thomas était précédemment employé au stade Rennais Athlétisme. Nous lui souhaitons la bienvenue chez nous.

Entraînements : ATHLE SANTE

Au programme, renforcement musculaire, cardio, équilibre selon les capacités de chacun. Ce cours peut être associé avec d'autres sports pour éviter blessures (*natation, courses, vélo, sport co, etc.*).

Nous limitons à 20 personnes afin d'assurer un cours de qualité.

Entraînements Running Débutant

La section est assurée par Delphine Groyer, le samedi de 15h30 à 16h30. Le running devient accessible à tous et de manière progressive et adapté à chacun.

Delphine pourra également vous accompagner durant toute la saison le samedi matin à raison de deux séances par mois, le samedi matin (9h45-11h30) si le groupe est suffisant.

APEMA

L'Apema, ce sont des parents, des amis, des enseignants qui s'impliquent tous avec dynamisme et bénévolat pour organiser des manifestations dans le but de récolter des fonds qui sont ensuite répartis entre les deux écoles de Vignoc. Cet argent permet d'offrir aux enfants des spectacles pour Noël et de donner aux écoles des subventions pour leurs projets ou leurs sorties. L'année écoulée, ce sont ainsi environ 6000 € qui ont été alloués !

Nous commençons l'année par la vente de bulbes. Pensez à fleurir vos jardins ! Une vente de sapins, ouverte à tous, suivra avec des prix très attractifs ! L'APEMA a négocié un achat groupé de sapins de Noël auprès d'une jardinerie qui produit en Bretagne des sapins de Noël de très bonne qualité, coupés juste avant la livraison. Il vous est proposé un large choix de sapin. La livraison se fait au marché de Noël.

Dates à retenir

Marché de Noël : Le vendredi 7 décembre 2018 de 16h à 22h

De nombreux exposants seront présents et proposeront à la vente des produits du terroir, bijoux, objets de décoration... Le Père Noël sera présent pour une séance photos avec les enfants. Pour pourrez y retrouver la vente de livres, nous reconduisons l'opération "Lire C'est Partir".

Fête de l'école : Le samedi 22 juin 2019

Vous serez tenus informés de toutes ces manifestations par des affichages dans les écoles et des petits mots dans les cahiers de vos enfants. A très bientôt, les membres de l'APEMA.



conseils municipaux

Conseil Municipal du 7 juin 2018

Gendarmerie nationale

Le Major Lebreton a exposé au conseil municipal le rapport d'activité de la Brigade de Hédé-Bazouge comprenant un large périmètre de 23 communes.

Finances - quartier du Chêne Augué

Il est rappelé que 2 lots sont prévus dans de l'espace public, allée des Châtaigniers, et 1 lot à l'intersection rue du champ Briant d'Ahaut et allée des Grandes Guérinais puis 8 lots dans l'espace public « Plaine Verte ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix de vente de chaque lot viabilisé à de 165 euros TTC soit 137.50 HT le m².

Bâtiments communaux - salle polyvalente

La salle polyvalente a été rénovée et c'est l'occasion de lui attribuer un nom. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la dénomination suivante : **salle Emile Lemétayer**.

Conseil Municipal du 12 juillet 2018

Bâtiments communaux - salle polyvalente - avenants

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les avenants en plus et moins-value exposés.

Montant du marché initial	HT	273 321,15 €
Avenants		20 859,43 €
Montant après avenants	HT	294 180,58 €
	soit TTC	353 016,70 €

Finances - ALSH La Mézière - accueil périscolaire du soir et TAP

L'accueil périscolaire du soir est un service proposé à la population. Il a pour objectif d'assurer l'encadrement des enfants scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire après le temps scolaire.

Une réflexion a été menée pour améliorer le service rendu aux enfants et aux familles au travers d'activités diverses, de qualité et adaptées aux différents âges. Une piste a été explorée : demander à l'ALSH de La Mézière d'encadrer l'accueil périscolaire. Ouvrir un centre de loisirs à Vignoc pour accueillir les enfants après l'école, c'est mettre des professionnels c'est-à-dire des intervenants formés et diplômés de l'animation au service des enfants.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le partenariat avec l'association Accueil et Loisirs de La Mézière à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.

Finances - tarifs pour les TAP et accueil du soir

Selon la décision prise sur le point ci-dessus, une proposition de tranche de quotient familial est proposée.

Le conseil municipal, approuve le principe de tarification mis en place par l'association Accueil et Loisirs de La Mézière pour l'accueil périscolaire (TAP et accueil du soir).

	Périscolaire du Soir (accueil périscolaire)		TAP /an/enfant
	La 1/2 heure	Le goûter	
QF de 1 à 750€	0,45€	0,90€	52,00€
QF de 751 à 950€	0,50€	1,00€	58,00€
QF de 951 à 1250€	0,55€	1,10€	63,00€
QF de 1251 à 1500€	0,60€	1,20€	70,00€
QF supérieur à 1500€	0,65€	1,30€	75,00€

	Périscolaire du Matin (accueil périscolaire)	
	La 1/2 heure	
QF de 1 à 750€	0,45€	
QF de 751 à 950€	0,50€	
QF de 951 à 1250€	0,55€	
QF de 1251 à 1500€	0,60€	
QF supérieur à 1500€	0,65€	

Urbanisme - ZAC des Vallons des Fresches

Cahier des charges des lots N°4.01, 4.21, 42 - Acter

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 4.01, 4.21, et 42 informations contenues dans les cahiers des charges. Le conseil en prend acte.

Administration générale - Personnel communal

L'article 5 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle prévoit qu'à titre expérimental, et pour une durée de quatre ans maximum à compter de la promulgation de la loi, les recours contentieux formés en matière de fonction publique peuvent être soumis à une médiation préalable obligatoire, et ce jusqu'au 18 novembre 2020 (à ce jour).

La médiation préalable obligatoire vise à parvenir à une solution amiable entre les parties, les employeurs et les agents, grâce à l'intervention d'un tiers neutre, le médiateur du Centre de Gestion.

Le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine propose aux collectivités et établissements publics qui le souhaitent d'adhérer à l'expérimentation de la MPO sur la base de l'article 25 de la loi n°8453 du 26 janvier 1984, au titre du conseil juridique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés, pendant toute la durée de cette expérimentation.

Communauté de communes du Val d'Ille - Aubigné - SPANC

La révision du règlement de service et la refonte du financement du service du SPANC seront engagées cette année. Compte tenu des enjeux forts relatifs à l'équilibre financier du service, l'objectif fixé est une approbation et une mise en application de ces nouvelles lignes au 1er janvier 2019.

Afin de réaliser une concertation efficiente, il a été convenu lors du dernier bureau syndical du 15 juin de constituer un groupe de travail qui sera chargé de réfléchir à ces problématiques du SPANC dès la rentrée de septembre.

Le groupe de travail sera notamment amené à se prononcer sur :

- Le niveau de service-conseil attendu,
- L'exhaustivité des lignes prévues au BPU et leurs montants,
- Les modalités de recouvrement des contrôles périodiques,
- Les délais du service : prise de RDV, remise des rapports, facturation,
- La procédure en cas d'obstacle à la mission de contrôle,
- La procédure en cas de non respect des obligations de travaux,
- La périodicité des contrôles,
- Le lissage de l'activité en régie ou le recours à des prestataires pour écrier les pics d'activité de certaines années,
- La dématérialisation : signature et notification des rapports,
- Les habitudes de travail avec les communes : retrait de formulaires, dépôt de dossiers, information des contrôles réalisés, autorisation de rejet...

Le conseil municipal nomme Virginie Bernard, conseillère municipale, référente du groupe de travail SPANC.

Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné - Règlement européen général sur la protection des données personnelles (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD) approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016. Ce RGPD, qui remplace les lois nationales telles que la loi informatique et libertés en France, unifie la protection des données et facilitera la libre circulation des données dans les 28 états membres de l'UE.

Il est indiqué qu'une donnée à caractère personnel représente toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par

référence à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Le non-respect de cette obligation pourra aboutir à des sanctions administratives, financières et/ou pénales du représentant légal de la personne morale, sanctions pouvant être très lourdes. C'est pourquoi, il a été étudié en réunion de bureau du Val d'Ille-Aubigné de mutualiser la mise en place du règlement par le biais du CDG35.

Conseil Municipal du 06 septembre 2018

Terrain synthétique

Le financement participatif, connu également sous le nom de crowdfunding, permet de collecter des fonds sous forme de dons auprès de particuliers et des entreprises pour le financement de projets.

La commune souhaite financer le projet de terrain synthétique. Le projet s'élève à 700 000 € HT. La commune de Vignoc abonde de 256 000 € (128 000 € de fonds propres et 128 000 € fonds concours de la communauté de communes VIA).

L'objectif de collecte de dons est fixé à 15 000 € avec 35 000 € au maximum.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de lancer une campagne de financement participatif de dons sur la plateforme www.collecticity.fr pour ce projet.

14

Marché public - consultation pour la viabilisation de 3 lots - quartier du Chêne Augué

Une consultation a été lancée pour réaliser les travaux de viabilisation pour les lots impasse des Châtaigniers et rue du Champ Briand d'ahaut.

Trois entreprises ont répondu à l'appel à concurrence.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise POTIN de Dol de Bretagne qui est la moins disante avec une offre à 31 243.40 € HT soit 37 492.08 T.T.C.

Finances

Jean Le Gall, maire, expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de supprimer l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier.

Il précise que la délibération peut toutefois supprimer ces exonérations au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L.301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R.331-63 du même code.

Vu l'article 1383 du code général des impôts, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 2019.

Finances – redevance d'occupation du domaine public

Conformément aux articles L.2333-84 et L.2333-86 du code général des collectivités territoriales ainsi qu'aux décrets n°2007-606 du 25 avril 2007 et n°2015-334 du 25 mars 2015, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel.

Le décret n°2007-606 du 25 avril 2007 a revalorisé le calcul de la redevance d'occupation du domaine public Gaz (RODP), basé sur la longueur de canalisations de gaz naturel situées sous le domaine public communal.

Le décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixe le régime des redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public (ROPDP) par les chantiers de travaux sur les ouvrages de distribution de gaz exploités par GRDF.

Pour l'exercice 2017 :

- le montant de la RODP est de 553 €

- le montant de la ROPDP est de 0 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'encaissement de la RODP.

Urbanisation – Lots à lotir – quartier du Chêne Augué

Dans le secteur quartier du Chêne Augué, trois lots ont été mis en vente. Deux lots ont été réservés.

Information donnée aux conseillers.

Communication – Livret d'accueil

Présentation du livret d'accueil par Laurence Blaise, conseillère déléguée.

Administration générale - cession gratuite à la commune d'une parcelle cadastre

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la cession gratuite de Madame Lemarié-Henry propriétaire d'une parcelle cadastrée ZC 59 «Le clos Loubry » d'une contenance de 39 a 15 ca. Les frais d'acte seront à la charge de la commune de Vignoc.

Administration générale

Afin d'offrir plus de variétés de lecture aux adhérents de la bibliothèque municipale, il vous est proposé de conventionner avec la commune de Feins. La convention a pour but de formaliser les modalités d'échanges des ouvrages entre les deux communes. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la convention d'échanges d'ouvrages entre la commune de Vignoc et la commune de Feins.

Val d'Ille-Aubigné – PLUI – Débat des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Jean Le Gall, maire, rappelle aux conseillers que la Communauté de communes du Val d'Ille dénommée depuis le 1^{er} janvier 2017 Val d'Ille-Aubigné, a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ainsi que les objectifs poursuivis et les modalités de concertation en Conseil communautaire le 8 décembre 2015.

Suite à l'extension de périmètre de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a décidé en Conseil communautaire du 10 janvier 2017 d'élargir la procédure PLUi en cours d'élaboration sur la totalité de son périmètre, d'adapter les objectifs poursuivis et les modalités de concertation au nouveau territoire de projet.

Le code de l'urbanisme fixe le contenu et la procédure d'élaboration du PLUi. L'article L.151-5 du code de l'urbanisme, le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) définit :

- les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

- les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il peut prendre en compte les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales, lorsqu'il existe une ou plusieurs communes nouvelles.

Depuis la prescription du PLUi et l'extension de la procédure sur l'ensemble des 19 communes, l'élaboration du PADD s'est faite de manière collaborative avec les communes du territoire. Les orientations du PADD ont été travaillées et présentées au sein des instances de travail définies dans la charte de gouvernance, notamment des Comités de pilotage et des Comités techniques.

La commune ainsi que les 18 autres ont été consultées à différentes reprises dans l'objectif d'une appropriation des enjeux et permettant ainsi aux communes d'affiner le document. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le PADD.

Val d'Ille-Aubigné – PLUi – inventaire bocager

Le maire rappelle au conseil municipal que, dans le cadre de la mise en place du PLUi, la commune a réalisé, avec le concours de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, le recensement des haies bocagères de la commune.

Un groupe de travail a été constitué par la commune, afin de lancer la démarche d'inventaire sur la commune.

L'inventaire a été mis en consultation publique du 16 mai au 29 juin 2018.

Le conseil municipal valide l'inventaire des haies bocagères réalisé sur la commune.



urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.

M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire

• **CHOTARD David / BOURDET Lydie**
ZAC Vallon des Fresches, lot n°3-06
maison individuelle 15/06/2018

• **RIVASSEAU Alexis / MOUFLE Maëva**
ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-04
maison individuelle 12/06/2018

• **YILMAZ Abdullah**
ZAC Vallon des Fresches, lot n°3-08
maison individuelle 27/09/2018

• **LANDAIS Jérôme / BLIGNE Mégann**
ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-02
maison individuelle 12/06/2018

• **SECONDO**
ZA la troptière
entrepôt 08/08/2018

• **TRINQUIER Frédéric / DAULAY Delphine**
ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-11
maison individuelle 02/07/2018

• **JULIEN Guillaume / PRIoux Angélique**
ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-07
maison individuelle 18/07/2018

• **GAEC du Pront**
Le pront
création d'une porcherie infirmerie 20/08/2018

• **NICOL Pierre / MARIA Frédérique**
ZAC Vallon des Fresches, lot n°3-13
maison individuelle 17/09/2018

• **BEATTIE Anthony / SOULABAILLE Valeriane**
Allée de la villouyère
maison individuelle 06/09/2018

Déclarations préalables

• **CHEMIN Martin**
1 allée du Grand Clos / création de fenêtres de toit 23/05/2018

• **CHRETIEN Estelle**
La Têterie / remplacement d'une porte fenêtre 15/06/2018

• **MORZEL Patrick**
8 allée du Grand Clos / remplacement d'une porte fenêtre 03/07/2018

• **RIDARD Erwan**
9 bis rue du Pont / carport 11/07/2018

• **DENAIIS Gilbert**
24 et 26 rue du Tetre / division en vue de construire 03/08/2018

• **BERTHELOT Jean et Sophie**
La Longrais / Pose de fenêtres et carport 07/08/2018

• **TOUCHAIS Anne-Claire**
La tronsonnière / Pose d'une fenêtre de toit 07/08/2018

• **CHEVREL Huguette**
8 et 16 rue du Pont / division en vue de construire 20/08/2018

• **HERNANDEZ Thierry**
48 allée du clos de la ruelle / Pose d'une fenêtre de toit 06/09/2018

• **MIROUDEL Pierre**
4 place de l'église / Remplacement de menuiseries extérieures 10/09/2018

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **Mr JOUAN** assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**.

• **Mr RIMASSON** assurera tous les 15 jours à la mairie de **La Mézière** le vendredi de 9h30 à 12h30. Prendre contact au **02 99 69 33 36**.

manifestations

Mercredis 7 novembre et 5 décembre

Cours de peinture

dans la 7^{ème} classe de l'école élémentaire

Samedis 20 octobre, 24 novembre et 22 décembre

Cours d'art floral pour adultes

10h à 12h – Salle du restaurant scolaire maternel

Mercredi 19 décembre

Cours d'art floral pour enfants

dates à retenir

Dimanche 28 octobre - Bal organisé par le CATM
et animé par Philippe RENAULT

Dimanche 04 novembre
Bal organisé par le Club de la Bonne Entente
et animé par Dominique Blanchard

Dimanche 11 novembre
Commémoration du 11 novembre

Vendredi 16 novembre - spectacle de variétés
Humour et chansons, réservé au plus de 65 ans

Samedi 17 novembre - repas des classes 8

Dimanche 18 novembre
Bal organisé par le Club de la Bonne Entente
et animé par Philippe RENAULT

Dimanche 25 novembre - Braderie
organisé par l'ASVHG Basket

Dimanche 16 décembre
Bal organisé par le CATM
et animé par Thierry SIMON

TARTIFLETTE GÉANTE ANIMATION MUSICALE FESTIVE DESCENTE DU PÈRE NOËL



VENDREDI 14 DÉCEMBRE

A partir de 18h sur la place de l'église

Le comité des fêtes de Vignoc
vous souhaite un
JOYEUX NOËL !

Marché

7 DÉCEMBRE

16h - 22h

Noël

Salle polyvalente VIGNOC



Nombreux exposants

Vente de livres

Photo avec le Père-Noël

Gourmandises, Vin chaud

Retrait des sapins précommandés

ENTREE GRATUITE

organisé par l'Apema

Vendredi 11 janvier
Vœux de la municipalité

OPERATION SAPINS DE NOËL

En partenariat avec GIE SAPINS
NOËL BRETONS

L'**APEMA** vous propose de
commander votre sapin.
Il peut être artificiel, mais le plus
beau, le plus noble reste le naturel.

Vous avez le choix entre plusieurs
variétés et plusieurs tailles.

Des sapins coupés juste
avant la livraison.

En espérant que vous serez nom-
breux, pensez à en faire profiter
votre famille, vos amis, collègues...

Les bons de commandes seront
disponibles très prochainement
dans les commerces et les écoles